



LA | MÉTROLOGIE | AU | SERVICE | DE | VOTRE | PERFORMANCE

AVIS DE FUSION

SOCIETE ABSORBANTE

TRESCAL

Société par actions simplifiée au capital de 4.340.250 euros

Siège social : Parc d'Affaires Silic, 8 rue de l'Esterel, BP 30441, 94593 Rungis Cedex

562 047 050 RCS Créteil

SOCIETE ABSORBEE

A+ METROLOGIE

Société par actions simplifiée au capital de 6.468.000 euros

Siège social : Parc Burospace, Bâtiment 3, route de Gisy, 91570 Bièvres

431 325 141 RCS Evry

EVALUATION DE L'ACTIF ET DU PASSIF DONT LA TRANSMISSION A LA SOCIETE ABSORBANTE EST PREVUE

Actif dont la transmission est prévue	19.787.902 euros
Passif dont la transmission est prévue	13.626.547 euros
Apport net	6.161.355 euros

RAPPORT D'ECHANGE DES DROITS SOCIAUX

Le rapport d'échange est fixé à 1 action ordinaire de la Société Absorbante pour 6,414 actions de la Société Absorbée.

MONTANT PREVU DE LA PRIME D'EMISSION

5.489.075 euros

DATE DU PROJET AINSI QUE LES DATE ET LIEU DES DEPOTS PRESCRITS PAR LE PREMIER ALINEA DE L'ARTICLE L. 236-6 DU CODE DE COMMERCE

Le traité de fusion a été signé par les représentants légaux de Trescal et A+ Métrologie en date du 28 novembre 2018 et déposé au greffe du Tribunal de Commerce de Créteil pour Trescal et au greffe du Tribunal de Commerce d'Evry pour A+ Métrologie en date du 29 novembre 2018.